

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE
Séance du 29 août 2022

Membres en exercice : 9
Présents : 7
Votants: 7
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de la convocation :

L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie le 29 août 2022 à 19 heures 00 sous la présidence de Monsieur Thierry MALIET

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Nathalie GERME, Lionel CROS, Patrick FAUCOU, Angélique VIGUIER, Katja ZWEERUS

Représentés:

Excusés: Françoise MUSI, Alain REYNES

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie GERME

Objet: IMPLANTATION D'UN MOBIL HOME POUR L'EPICERIE ASSOCIATIVE -
2022_33

Le Conseil Municipal, concernant l'implantation d'un mobil home de Cultures en Partages sur les parcelles de Jeannine TRESSOL qui sont en train d'être achetées par la mairie, a ainsi délibéré :

- Le principe de cette implantation est accepté. Néanmoins, si aucun inconvénient majeur ne s'y oppose, le Conseil souhaiterait attendre l'intervention prochaine d'un architecte pour fixer l'emplacement précis de cette implantation dans un cadre plus global d'aménagement de ces parcelles (Maison communale, Aires de stationnement, Aires pour enfant, Terrain de pétanque, etc.)

- Ce temps de latence serait mis à profit pour que la mairie signe une promesse de vente et que certains problèmes techniques soient étudiés : connaître les conditions de déplacement du mobil home, accès à l'eau, légalité de l'opération au regard des règles d'urbanisme

- En concertation avec l'association Culture en Partages, le Conseil élaborera une convention de mise à disposition du terrain par un bail de 6 ans ainsi que les conditions d'utilisation du terrain (intégration paysagère).

Fait et délibéré à SAINT-CHRISTOPHE les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



PREFECTURE DU TARN
Date de réception de l'AR: 12/09/2022
081-218102457-20220829-2022_33-1E
Date de l'AR d'annulation: 12/09/2022